

Anniversaire du 1er février

Autor(en): **Day, Jean**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **48 (1960)**

Heft 875

PDF erstellt am: **30.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-285008>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît le premier samedi de chaque mois

*L'art de vaincre
les obstacles con-
siste souvent à ne
pas les envisager
comme tels*

SIRIUS.

FONDATRICE DU JOURNAL

Emilie GOURD

RÉDACTION

Mme WIBLE-GAILLARD, 6, ch. de Grange-Canal
ADMINISTRATION ET ANNONCES
Mlle Renée BERGUER, 7, Pl. du Pt-Saconnex

Organe officiel

des publications de l'Alliance
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 8.— (ab. min.)
abonnement à « Femmes Suisses » compris.
Les abonnements partent de n'importe quelle date
Prix du numéro 35 centimes
Compte de chèques postaux I. 943

La Commission suisse de l'Unesco

adresse un appel aux présidentes de sociétés féminines suisses

A l'heure où les peuples d'origine et de mentalité différentes se dressent un peu partout les uns contre les autres, l'invitation adressée par la Commission suisse pour l'Unesco aux présidentes des grandes associations féminines suisses semblait fort opportune.

Cette commission a déjà organisé plusieurs cours sur les problèmes féminins internationaux, dans le cadre de sa section « Education des adultes ». De nombreux membres des associations ont participé à ces cours et en ont reconnu l'intérêt primordial. La Commission suisse pour l'Unesco demande maintenant aux groupements féminins d'instruire leurs membres, de leur faire saisir la nécessité urgente de connaître et de comprendre les femmes des pays lointains et très différents du nôtre ; la paix du monde ne saurait être établie que si cette tâche immense de compréhension mutuelle est menée à bien. Les organisations internationales ne peuvent jouer leur rôle médiateur que si un climat propice est créé parmi les humains.

Les femmes de Suisse doivent connaître les femmes des autres continents et les problèmes urgents que les organisations internationales s'efforcent de résoudre pour éviter les haines et les conflits. On a besoin des femmes.

Il y a diverses manières d'aborder les problèmes internationaux, du simple débat au film documentaire ou artistique.

Chaque comité connaît son public et saura juger ce qui lui convient le mieux.

Comment dispenser l'éducation internationale ?

Certains groupements féminins réclament déjà ce genre de sujets. On sent que l'heure est grave, il faut se hâter de s'informer et de collaborer au travail international, dans la mesure où on le peut. Pour parler à de tels auditoires, il faut surtout pouvoir fournir des informations très précises. On songe à publier une sorte d'ABC des organisations internationales qui se présenterait comme un dossier auquel on ajouterait des pages, à mesure que le travail international se développe.

Mais la masse féminine préfère souvent se cantonner dans les sujets qui concernent notre petite existence locale. Comment éveiller, dans cette masse, le désir de regarder au-delà de notre horizon habituel ?

Tout d'abord par des moyens concrets : monter une exposition exotique, projeter des films ou des clichés.

Le matériel et la documentation de l'Unesco

Où trouver le matériel, direz-vous ? — A l'Unesco, justement. On possède au siège de cette organisation, à Paris, des collections de photos, de cartes, de brochures, qui permettent d'évoquer des terres lointaines et celles qui les habitent. Mais il va sans dire qu'une telle exposition ne dirait rien à personne si elle n'était pas habilement disposée et commentée. Les schémas ne sont pas tout faits et c'est fort juste : nos groupements sont très divers et il faut les aborder de la manière qui accrochera le mieux leur intérêt.

A nos abonnés

A l'heure où nous écrivons ces lignes, les remboursements aux retardataires ont été expédiés et nous espérons vivement qu'il leur est fait bon accueil.

Encore un grand merci à ceux qui ont arrondi la somme.

Le Mouvement Féministe.

Floriana

Institut pédagogique privé
Pontaise 15 — LAUSANNE

- Formation de gouvernantes institutrices et étrangères pour familles suisses
- Préparation d'assistantes pour Homes d'enfants, Colonies de vacances, Maisons de refuge, etc.
- Professeurs diplômés, Diplômes, Placement des élèves assuré.

La disposition et les commentaires doivent se modifier ici ou là. Trouver la personne capable de se charger de cette présentation sera la tâche des comités, qui pourront s'adresser peut-être à l'une ou l'autre des participantes à l'un des cours organisés par la Commission suisse de l'Unesco.

Si le secrétariat de la Commission fait venir du matériel, il sera commode que plusieurs sociétés s'entendent pour l'utiliser tour à tour.

La documentation des Nations Unies

On peut aussi s'adresser au Centre d'information des Nations Unies, au Palais des Nations à Genève. Là, Miss Atkins, la secrétaire, est à même de fournir une documentation très abondante, textes descriptifs, statistiques, articles et même films, notamment sur l'assistance technique des Nations Unies aux pays qui l'ont demandée. Cette documentation, attentivement travaillée par un des membres d'une société, peut permettre de donner une séance instructive et très attrayante à la fois.

Si pourtant il existait des conférences avec clichés ou films fixes, accompagnés de commentaires complètement rédigés, cela pourrait rendre service à plus d'une présidente lorsqu'un conférence attendu est soudainement empêché.

Bons d'entraide

Quand nos groupements féminins auront pris conscience des conditions d'existence qu'on trouve dans de trop nombreux pays, il se peut que les unes ou les autres désirent entrer en contact plus étroits avec des sœurs lointaines. Citons ici le rapport du cours de l'Unesco qui a eu lieu à Freidorf en septembre 1959 : « Lorsque nous considérons les millions et les millions d'enfants, de femmes et de mères qui n'ont jamais reçu la moindre éducation scolaire, et qui vivent dans une profonde misère, nous nous sentons portés à entreprendre quelque chose pour vaincre cette détresse... Pour rendre possible l'aide pratique de chacun, l'Unesco a créé le système des bons d'entraide. On peut acheter ces bons auprès de l'Unesco, qui fait ensuite parvenir leur contrepartie à l'œuvre que l'on a choisi de soutenir ». En pratique, il s'agit de carnets de timbres, chaque timbre valant vingt centimes. Il est ainsi possible à la bourse la plus modeste de faire un effort proportionné à ses moyens.

Nous ne gagnerons pas la paix par l'immobilité, mais en allant au-devant de nos semblables moins privilégiées.

L'exemple que nous publions ci-contre illustre l'un des multiples problèmes africains.

Anniversaire du 1^{er} février

Chaque groupement suffragiste a choisi de quelle façon il commémorerait l'anniversaire du 1^{er} février 1959, où les électeurs de Suisse ont refusé aux femmes leurs droits politiques sur le plan fédéral. Notre journal a choisi de vous présenter deux articles parus à l'étranger, peu après ce mémorable scrutin. Tout d'abord les réflexions placées sous la rubrique « Moi, le mari », dans le périodique franco-belge « Femmes d'aujourd'hui ».

Moi, le mari

Les Suissesses n'ont pas obtenu le droit de vote. Pourquoi ? Pour la simple raison que les Suisses en ont décidé ainsi. Que conclure ? De deux choses l'une : ou bien nos amis helvètes sont d'une sagesse antique, ou bien leur montre — c'est le cas de le dire — retarde singulièrement !

Je n'ai certes pas l'intention — encore moins la compétence — d'émettre sur la question un avis définitif. Mais j'ai bien la permission de m'étonner. Qu'on le veuille ou non, dénier aux femmes le droit de vote revient implicitement à leur signifier qu'elles sont des êtres humains de seconde zone, incapables d'exprimer une opinion intelligente et aptes tout juste à jouer dans la société un rôle matériel et utilitaire. « Sois belle et tais-toi ! élève mes enfants, fais-moi de bons petits plats, raccommode mes chaussettes, — mais tais-toi ! »

Les Suisses s'imaginent-ils puérilement que les femmes vont en rester là ? Si elles reculent, c'est pour mieux sauter, tôt ou tard.

A notre époque où, partout dans le monde, les femmes s'alignent au rang des hommes et souvent les dépassent, dans toutes les disciplines scientifiques, artistiques, économiques même ; à notre époque où chacun admet volontiers que les femmes ont indiscutablement, dans de nombreux domaines de la vie publique, autant de dispositions innées et de talents que les hommes, on se demande bien à quoi ils rêvent, les Suisses !

Je sais bien qu'il va se trouver, chez nous, des hommes pour me répondre docilement que les femmes « ne sont pas mûres politiquement », — mais nous, les hommes, le som-

mes-nous tous ? — qu'elles votent « d'après la tête du candidat », ou encore comme leur mari ou non selon qu'elles sont heureuses ou malheureuses en ménage, et d'autre part que « leur illogisme instinctif empêche la constitution de masses doctrinaires stables ».

Et alors ? D'abord, rien ne prouve que ce soit vrai. Ensuite, que les femmes bouleversent quelque peu le désolant sectarisme grégaire de nos traditions électorales est, en soi, chose excellente.

Quoi qu'il en soit, dénier le droit de vote aux femmes suisses, n'est-ce pas douter de la qualité de leur jugement, alors qu'on les reconnaît par ailleurs si douées de bon sens ?

« Ce que femme veut, Dieu le veut » assure-t-on. Amies suisses, vous obtiendrez gain de cause. En attendant, patience et bon courage !

René Philippe.

Et voici des voix venues des antipodes. Des journalistes australiennes ont mis en regard la réussite magnifique de la Saffa et le brutal refus du sexe fort.

Chacun a entendu parler de l'Exposition de Bruxelles, mais, simultanément, eut lieu à Zurich, une exposition féminine suisse, la Saffa, dont on eut peu de nouvelles en Australie.

Le thème principal de cette exposition était centré sur la vie et le statut actuel de la Suissesse, ainsi que sur son influence dans le passé.

Indubitablement cette manifestation fait ressortir l'étrange contradiction qui existe en Suisse où les femmes sont capables de collaborer à la production dans tous les domaines, mais qui ne peuvent collaborer aux affaires publiques, n'ayant pas le droit de vote... Or c'est cette année justement que le Parlement suisse a approuvé un amendement à la Constitution qui donnerait aux femmes le droit de vote et l'éligibilité...

(Catholic Weekly — Jean Day.)

De nouveau les électeurs suisses, à une majorité des deux tiers — ont refusé à leurs

Plaintes des femmes congolaises

Cet article, paru dans un journal du Congo, prouvera, mieux que de longues dissertations, le trouble qui règne dans les populations récemment bouleversées par la civilisation occidentale, et la nécessité d'y porter remède.

Maris d'aujourd'hui, avant d'accuser les autres, voyez votre propre faute. Nous avons déjà vu ce que vous avez fait avec plusieurs de nos compagnes. Elles savent lire, écrire, coudre et travailler. Maintenant qu'elles sont mariées, elles sont tristes et désespérées. Elles pensaient, « quand nous serons mariées, nous aurons un ménage heureux, nous serons joyeuses avec nos maris, nos enfants ». Maintenant elles voient leur mari qui gagne 4.000 et 5.000 fr. leur donner un petit posho, ou parfois rien du tout. Il rentre le soir très tard. Elles doivent se lever à minuit pour faire la nourriture, car leur mari a d'abord été boire dans les cabarets avec les femmes légères, etc.

L'autre jour, une de nos amies s'est mariée. C'était un grand mariage, qu'est-ce que nous avons vu ! On venait féliciter le mari, on lui disait bonjour, on lui souhaitait beau-

coup d'enfants, mais la femme qui était à côté de lui, on ne la regardait même pas. Voilà ce que vous faisiez, vous, les hommes. C'est pour montrer que vous ne respectez pas la femme.

» Nous avons entendu cette histoire-ci : Un grand monsieur congolais est parti à Bruxelles pour voir la Belgique. C'est un de ces messieurs qui crient beaucoup dans les bars et dans les réunions. Il parle toujours de l'avenir du Congo. Avant de partir, il a dit à ses amis : voilà, j'ai 20.000 fr. dans mon portefeuille, ce sera pour voir les femmes blanches à Bruxelles. C'est bien cela, et sa femme ici et ses enfants qui restent, eux, ne verront pas cet argent. Et ce sont des types comme ça qui crient : il faut la promotion de la femme congolaise.

» Nous sommes fatiguées d'entendre toujours la même chanson. Il y a des jeunes filles qui veulent un vrai mariage civilisé. Ce qui manque, ce sont des maris convenables. Nous demandons qu'on fasse un grand effort pour la promotion des maris congolais. »

EXTRAIT VITAMINEUX

Bévita

Pour assaisonner et tartiner

LEVURE VITAMINEUSE

Bévita

sous contrôle de l'Institut des vitamines

